n.° 33.

# Observation

Sur une fracture trans versale de la rotule, avec la Description d'une Machine inventée, pour lui procurer la réunion.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

quoique la Matiere des fractures de la rotule ait été très Souvent discutée, je vais hazarder quelques réflexions qui m'ont été Suggérées par l'observation Suivante et les Soumettre au jugement de l'Académie Royale de Chirurgie, ainsy que le Moyen qui m'a réussi. je Serai trop heureux, Si cette Savante Compagnie les juge dignes de Son attention.

un jeune homme de trente ans fort et robuste Essayant Ses forces, le Sept février dernier, avec un de Ses Camarades, Se roidit Si fort au moment où il étoit sur

ARC 31 d 52 n° 120

le point d'être culbuté, qu'il sentit, dans le genou droit, un mouvement extraordinaire, accompagné de douleur, qui le fit aussitôt quitter prise et tomber sur son derrière ; il tenta vainement de se relever. je fus appellé à l'instant et le trouvai encore assis sur le plancher.

à l'examen de son genou, je reconnus une fracture transversale de la rotule. la pièce supérieure étoit un peu plus petite, que l'inférieure. il y avoit un écartement de près d'un pouce.

après avoir mis le malade dans son lit, je rapprochai, sans peine les deux parties divisées et les maintins, au moyen d'un bandage unissant. le blessé fut saigné deux fois et mis au régime. j'eus l'attention de ne pas trop serrer le bandage, de mettre la jambe dans l'extension et d'élever le pied, de six à sept

pouces, au dessus de l'horizon du Lit, afin de Conser-
ver le rapprochement des pièces et de faciliter le
retour du Sang. malgré ces précautions, le gonflement
m'obligea de lever l'appareil, le dixieme jour.
quelle fut ma Surprise, en voyant les pièces plus écar-
tées qu'au [redacted] moment de l'accident?

après les avoir rapprochées de nouveau, j'appli-
quai le même bandage que je levai, huit jours
après, pour voir si les choses étoient en meilleur
état. je n'eus pas cette Satisfaction, car l'écarte-
ment étoit toujours de près d'un pouce, Sans que le
gonflement fut Considérable et des douleurs bien fortes.
j'attribuai cela à la force des Muscles et je cher-
chai à la modérer par le moyen d'une bande qui
commençoit au tour du Corps et dont les doloirs méd-
iocrement Serrés, alloient, en descendant, depuis l'aine,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

jus qu'au genou, Sur le quel je fis, avec une autre bande plus courte, le nuit de Chiffre recommandé par le Celebre Petit (a) Chirurgien je mis audessus le audessous de Chaque portion de la rotule, un rouleau de linge, de la figure d'un Croissant. n'ai ayant pas obtenu plus de Succès, j'essayai de serrer un peu plus le bandage. le blessé en souffrit le la jambe perdit de sa Chaleur, il fallut l'ôter tout-à-fait. plus de trois Semaines s'étoient déjà écoulées, lors que j'eus recours à un moyen qui avoit réussi à mon Oncle, Médecin stipendié de la ville de Bouquenom, ancien Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi le Chirurgien juré aux rapports à Sarguemines; il l'avoit inventé pour un Cas Semblable le m'ayant montré la machine, je l'avois assez étudiée, pour pouvoir

a, traité des Maladies des Os Chapitre XII.

la faire exécuter sur le champ. Elle est composée de deux pièces de bois, de deux tiges de cuivre ou de fer, de deux écrous, de deux courroies et de deux boucles. Les pièces de bois sont épaisses, de dix huit lignes, longues de deux pouces, et larges de trois et demi. leur face supérieure est unie, l'inférieure concave, de maniere à s'adapter l'une à la partie inférieure et antérieure de la cuisse, l'autre à la partie supérieure et antérieure de la jambe. les faces concaves sont garnies de chamois.

à la face antérieure de l'une des pièces et à la face postérieure de l'autre, sont fixées deux plaques de cuivre, de 14 lignes de longueur, et de six, de largeur, débordant le bois d'un demi pouce et percées en cet endroit, d'un trou destiné à passer les tiges. Vis-à-vis chaque plaque est un

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

oeillets, pour leur servir également de passage.

Les tiges sont rondes, elles ont une ligne et demie de diamètre et sept pouces de longueur. leur partie supérieure est une vis de deux pouces et demi de hauteur, le reste de la tige est cylindrique, à une ligne et demie, près qui est quadrangulaire et surmontée d'une plaque carrée, de la même largeur, que ce qui déborde des plaques de cuivre fixées aux pièces de bois. deux de ces dernières plaques sont percées d'un trou carré, dans lequel entre l'extrémité quadrangulaire des tiges, ce qui sert à les fixer. les trous des deux autres sont ronds, ainsy que ceux des oeillets.

Les écrous s'agencent sur les deux vis et sont destinées à rapprocher les deux pièces de bois. pour faciliter leur action, ils ont deux oreilles.

Les Courroies Sont longues d'un pied, quatre pouces, attachées Sur la face latérale de chaque pièce de bois & les boucles fixées Sur chaque face opposée.

pour assurer l'effet de cette Machine, on prépara une planche de Sapin, d'un demi pied de largeur, de la longueur de toute la jambe & de la moitié de la Cuisse. on la rendit un peu concave & plus à l'endroit où devoient poser le molet & le talon. elle fut garnie de linge & placée, au moyen de quelques Coussins arrangés par dessous, de maniere à ce qu'il y ait une pente du talon, au haut de la Cuisse. on avoit abattu les angles de cette planche & entaillé les endroits par où devoient passer les Courroies au dessus & au dessous du genou.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

La jambe fut mise Sur la planche ainsy

disposée en la Machine, sur le genou. Les courroies furent passées par dessous cette planche et attachées aux boucles. le pied fut fixé par une semelle de bois, on tourna ensuite les écrous qui rapprocherent l'une de l'autre, les pièces de la rotule, ne voulant pas les juxta poser d'une seule fois. Ce fut l'affaire de quarante huit heures. tous les jours, sans rien lever que la couverture du Lit, on voyoit la rotule. Les douleurs et le gonflement, qui, jusques là, avoient eu lieu, avec plus ou moins d'intensité, cesserent, le Calus se forma, la machine resta, pendant près de six semaines, en place. le blessé garda encore le Lit, pendant quinze jours, pour plus de sûreté. il se leva ensuite, prit des crosses, et trois semaines, après, il put marcher, sans canne ni baton. la flexion du genou se faisoit de jour en jour, un peu mieux.

on l'exercis de tems en tems le blessé à des mouvements modérés du genou conseillés par les auteurs pour toutes les articulations qui ont été longtemps en repos.

je n'ai pas manqué de consulter mon pere qui avoit rencontré, dans sa pratique, plusieurs fractures transversales de la rotule, il m'a dit que le bandage unissant lui avoit presque toujours réussi, il s'est rapellé qu'un homme, d'environ trente ans, qui etoit à la tête d'une usine, ayant eu une semblable fracture, s'etoit levé, au bout de trois semaines et avoit causé, par cette imprudence, dans les portions divisées et déjà réunies de la rotule, un décollement et un écartement de plus d'un pouce, qu'il n'avoit plus été possible d'en procurer le rapprochement, que les portions

étoient restées soudées, chacune à sa place et que la flexion du genou n'avoit été singulierement gênée, jusqu'à sa mort arrivée, trois ans après, par une cause qui n'avoit aucun rapport avec le premier accident. M. Percival Pott, b, conseille de faire mouvoir le genou modérement, après que les premiers accidents de la fracture de la rotule sont dissipés, je ne l'ai permis qu'après environ deux mois de repos parfait, dans la crainte du décollement. il n'y a eu ni callus difforme ni ankilose que quelques auteurs redoutent " atque callus ex patellâ fractâ fluens funditur in articulo genu ubi cum mucilagine hujus articuli

b. nouvelle méthode de traiter les fractures et les luxations, traduit de l'anglais par M. Lassus.

mistis [illegible] finis [illegible]

ere facit (C C) „ ainais le n'ai vu que luse

„ qui o[illegible] la Cette partie rompue ne [illegible]

„ rés (huiticarts, parceq[illegible] la Convention faite

„ par les Voles, empêche le gens de pouvoir

„ flechir ou Q. atque una cum his Sic indurescit

ut [illegible]mori. atque Curis olle quasi tigna [illegible]

fortissima alustinis juncta rigida fiunt & Sibi invicem

[illegible] atque nicum Venti vis Efficiant [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

un effort, par la seule Contraction des fibres musculaires » Le celebre Petit (g) dit avoir vu »quantité de rotules cassées par des faux pas »et des efforts, sans qu'aucun corps ait frappé »le genou.»

On pourroit également donner, pour preuve de la force des parties tendineuses et ligamenteuses, leur résistance, lorsque la rotule se fracture par cette cause, non obstant la dureté de cet os, qui résiste à l'instrument tranchant, tandis que les tendons et ligaments y cèdent facilement.

On voit aussi un exemple de cette force, dans les petites cordes tendineuses qui se trouvent à l'intérieur du Cœur. En s'efforçant de les rompre, on ne peut y parvenir, malgré leur exiguité; et

on déchireroit plutôt les Colonnes Charnues auxquelles Elles aboutissent, quoi qu'infiniment plus grosses.

Personne ne doute que la Situation ne contribue beaucoup à la réunion des fractures transversales de la rotule, mais qu'elle Suffise Seule, ainsy que l'avance M. Valentin (h), ce que j'ai observé, dans le fait que je viens de rapporter, ne me permet pas de le croire, Car, dès le commencement, le membre avoit été situé, de maniere à ne pas bouger de Sa place: La Docilité et la tranquillité du Sujet m'avoit parfaitement Secondé; de plus, en mettant la jambe, dans Sa plus grande extension, les piéces ne Se rapprochoient pas d'elles mêmes; et pour qu'elles le fissent, il falloit les

h. recherches Critiques Sur la Chirurgie moderne page 172.

repousser l'une contre l'autre, avec les deux mains.

Les recherches que j'ai faites, pour rédiger cette observation, m'ont donné la connoissance de la machine inventée pour la fracture transversale de la rotule par le fameux Garengeot (i), & de celle décrite, dans une thèse soutenue en 1775, aux Ecoles Royales de Chirurgie de Paris (L).

Je n'ai pu me procurer l'ouvrage de Solingen, pour connoître celle dont Heister lui attribue l'invention (M); mon oncle n'avoit pas la moindre idée de l'une & de l'autre, lors-

---

i. nouveau traité des instruments de Chirurgie, Paris 1723. tom. II. page 200.

L. par M. Didier de Lonroy, sous la présidence de M. Alloues.

M. Heister, loco citato.

qu'il fit construire la sienne, soit prévention, soit tout autre motif, il me semble qu'il y a, dans la nôtre, plus de simplicité, plus de sûreté et nous avons la conviction de sa réussite.

à nancy le 1er 7bre 1789.

La flize, fils,

Professeur Royal du collège de chirurgie de nancy, Chirurgien stipendié de la même ville.